

## Éditorial

L'habitude veut que la livraison du premier trimestre d'*Histoire et Mémoire* présente le bilan chiffré de l'activité de nos Archives départementales au cours de l'année écoulée. Sans entrer dans le détail, on notera 700 mètres linéaires d'accroissement des collections départementales, près de 10 000 analyses informatisées, 11 750 séances de consultation, ainsi que la présentation de cinq expositions. Ces données traduisent bien l'effort quotidien des personnels de cette direction pour préserver le fragile équilibre entre ses grandes missions : collecte, classement, valorisation culturelle. Le contact avec

le public est d'ailleurs la finalité principale de tout ce travail. Étudiants en maîtrise ou en thèse, généalogistes, amateurs d'histoire locale ou simples particuliers en quête de preuves administratives, ils sont tous la raison d'être du service. Dans cette perspective, le classement des dossiers d'administration communale de la série O, en cours depuis plusieurs années et présenté ici à travers l'exemple de la ville de Calais, prend tout son sens. Voilà en effet un ensemble documentaire susceptible d'intéresser à des degrés divers tous nos lecteurs, les universitaires les plus spécialisés comme les passionnés d'histoire de leur quartier ou de leur village. L'on pourrait faire la même remarque à propos des listes nominatives de population dont on lira la méthodique étude : un fonds d'archives prend ici une valeur presque fédératrice. Symbole de cette volonté, la première édition des *Patrimoniales*, version élargie de notre traditionnelle braderie, a connu en 2001 un réel succès, dans une ambiance festive et populaire qui est un encouragement pour l'équipe des Archives départementales. La formule ainsi lancée sera renouvelée cette année, avec une programmation dont on trouvera dans ces colonnes la première présentation. Puisse le plus grand nombre de nos concitoyens profiter de cette journée pour découvrir notre direction des Archives départementales, ses activités comme les collections qu'elles conservent.



Arch. dép. du Pas-de-Calais, 6 F1 C 403

Roland HUGUET  
Président du Conseil général

# Piste de recherche

# LES RECENSEMENTS DE LA POPULATION COMPTER LA MULTITUDE POUR CONNAÎTRE L'INDIVIDU

Source exceptionnelle, à l'exploitation parfois difficile puisque les conditions de production varient au fil des années, les recensements de population sont d'un recours obligé pour le généalogiste et l'historien des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Sans équivalent sous l'Ancien Régime, ils sont également limités dans le temps, puisque seules des statistiques sont aujourd'hui établies. Ils correspondent en cela à un moment de notre histoire où le désir de connaître chaque individu constitutif de la nation n'entre pas en conflit avec l'idée de la liberté et des droits de la personne.

Le souhait de recenser la population, c'est-à-dire d'établir une liste complète des habitants quels que soient leur âge, leur situation ou leur sexe, est une préoccupation récente dans notre histoire. Sous l'Ancien Régime, les rôles établis répondaient à des besoins très précis : hommes en état de porter les armes ou communicants par exemple et surtout enquêtes fiscales. Ponctuellement, et à des dates généralement différentes suivant la juridiction ou l'autorité ecclésiastique concernée, des dénombrements de feux ou d'âmes étaient réalisés. Pour autant, ces chiffres sont à considérer avec beaucoup de circonspection, tant il est vrai que peuvent s'y cacher arrondis ou erreurs de copie. Il faut en fait attendre la Révolution française et son nouveau cadre administratif – le département – pour que soient comptés les habitants. Pour établir ces récapitulatifs numériques, des états nominatifs sont alors diligents : c'est la naissance du recensement de population.

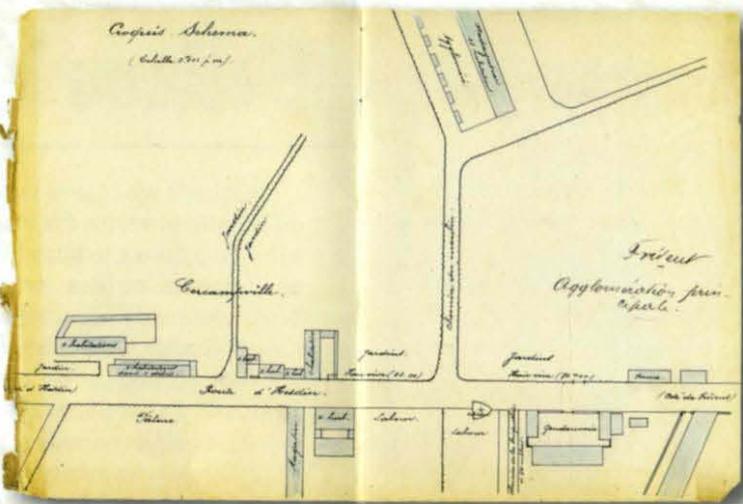
Dès la Constituante, il est prescrit aux communes de recenser leur population, mais les réponses restent très lacunaires : 31 communes du département ont répondu entre l'an IV et 1815 ; 43 en 1815. À partir de 1820, les listes sont bien plus complètes. De 1826 à 1946, le recensement a lieu tous les cinq ans sauf en période de guerre : celui normalement prévu en 1871 a lieu en 1872, celui de 1916 est reporté *sine die*, comme d'ailleurs celui de 1941.

Après la seconde guerre mondiale, la périodicité devient plus aléatoire et à partir de 1954 l'établissement de listes facultatif. Aujourd'hui, l'INSEE est en charge du recensement : il traite les bulletins individuels, en tire des statistiques anonymes puis, conformément à la loi sur l'informatique et les libertés, les détruit. Le report sur des listes nominatives est désormais illégal. Les fonds conservés aux Archives départementales (série M) sont quasi exhaustifs de 1831 à 1876 et pour 1911, plus lacunaires pour les autres années, mais peuvent être complétés par les fonds d'archives communales : une campagne de microfilmage systématique a été menée dans les années 1970 et les fonds de communes de moins de 2 000 habitants ont pu depuis faire l'objet d'un dépôt aux Archives départementales (série E dépôt, sous-série F).

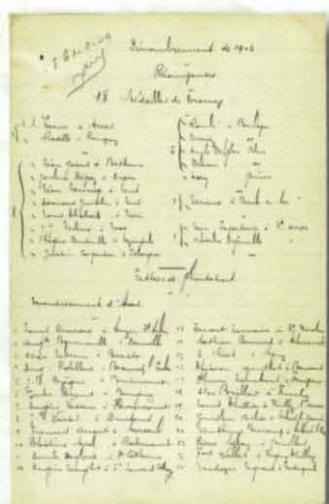
Les recensements de population comprennent en fait plusieurs types de documents : bulletin individuel, feuilles de ménage, listes nominatives par commune, états récapitulatifs. Les listes nominatives de population peuvent être communiquées au public après le délai commun trentenaire. Les états récapitulatifs sont accessibles immédiatement. Les autres types documentaires du recensement tombent sous le coup de l'article 7 de la loi du 3 janvier 1979 qui prescrit un délai de cent ans pour les documents contenant des renseignements individuels collectés dans le cadre des enquêtes statistiques des services publics.

Les informations recueillies dans les listes nominatives sont très variables d'une année à l'autre. Le modèle ne devient national qu'avec le recensement de 1836 et il évolue au fil du temps comme évoluent la définition même de ce qu'est la population d'une commune (population de droit – personnes censées habiter la commune même absentes au moment du recensement – et population de fait – personnes habitant effectivement la commune à la date du recensement – par exemple) ainsi que les méthodes employées. Par ailleurs, ces listes sont établies en recopiant les informations des bulletins ou des feuilles de ménage et les reports ont pu être faits avec plus ou moins de soin : il peut donc arriver qu'une colonne n'ait pas été remplie.

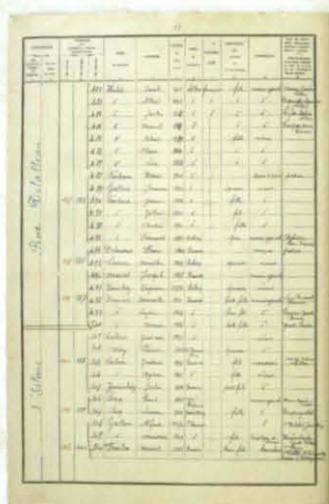
Les listes nominatives de population, malgré leur diversité, peuvent rendre de grands services aux généalogistes. Elles permettent par exemple, certaines années, de découvrir le lieu de naissance d'un individu à partir de son lieu de résidence. De même, la composition de la famille apparaît et permet de repérer descendants voire ascendants. La carrière professionnelle d'une personne peut en partie également être reconstituée à partir de cette source. Le démographe, quant à lui, s'appuiera sur ces états nominatifs pour étudier la structure d'une population donnée, en élaborant notamment une pyramide des âges, et appréhender les flux migratoires comme le degré d'attraction d'une ville sur la campagne environnante. L'historien s'intéressera à la composition des ménages, à l'endogamie. Il détaillera



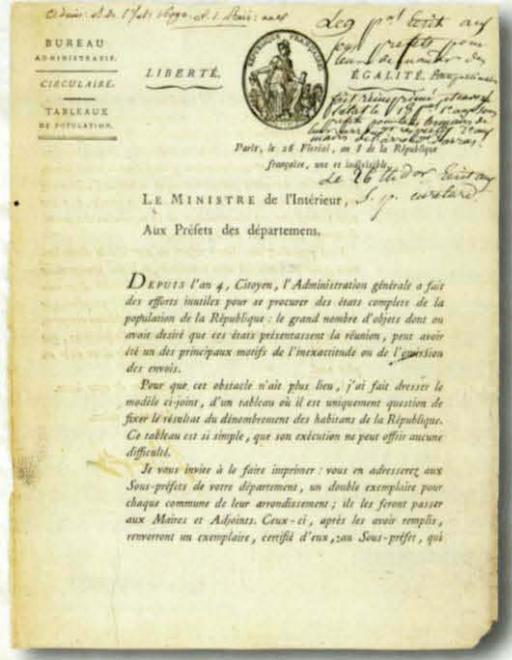
Plan de Frévent et de son hameau Cercampville dressé par la direction des contributions indirectes pour contester le calcul de la population dite agglomérée, 1906 (Arch. dép. du Pas-de-Calais, M 3562). Les chiffres de population dite agglomérée ou éparse, établis lors du dénombrement, ont une incidence sur les droits d'entrée de biisson à percevoir. La population dite éparse quand les habitations sont séparées de l'agglomération principale par des terrains non clos. Le litige porte sur les jardins entourés de haies vives.



Récompenses et félicitations adressées par le ministre du Travail aux agents recenseurs de la campagne 1906, 1909. (Arch. dép. du Pas-de-Calais, M 3562)



Liste nominative de Busnes en 1936 (Arch. dép. du Pas-de-Calais, M 4386)



Instructions relatives au dénombrement, an VIII (Arch. dép. du Pas-de-Calais, M 1430)

les activités professionnelles allant jusqu'à l'établissement d'une cartographie par rues. À l'aide des recensements de 1901 à 1936 qui donnent le nom de l'employeur, il pourra restituer le bassin de main-d'œuvre d'une entreprise donnée.

En complément de l'état civil et d'autres séries statistiques, les listes nominatives de population rendent des services incomparables. Outre qu'elles permettent souvent de « débloquer » une recherche biographique ou généalogique dans l'impasse, elles sont un formidable outil de micro-histoire.

**Bibliographie :**  
 Listes nominatives de population. 1820-1962, répertoire numérique par M. Caron. 1990.  
 Paroisses et communes de France. Dictionnaire d'histoire administrative et démographique. Pas-de-Calais, par G. Bellart, P. Bougard, C. Rollet. Paris-Lille, 1975 (voir en particulier la remarquable introduction et la bibliographie, p. 11-74)  
 La recherche historique en archives. XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles : de 1789 à nos jours, sous la direction de P. Delsalle. Paris, 1996 (p. 280-302)  
 Guide des recherches sur l'histoire des familles, par G. Bernard. Paris, 1988.

	1815	1820	1831	1836	1841	1846	1851	1856	1861	1866	1872	1876	1881	1886	1891	1896	1901	1906	1911	1921	1926	1931	1936	1946	1954	1962	1968
Nom	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Prénoms	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Âge	X	X	X	X		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X										
Année de naissance																		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Date de naissance																											X
Célib/Marié(e)/Veuf(ve)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Profession	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Adresse				X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Nationalité							X				X	X		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Lieu de naissance											X	X					X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Position dans le ménage													X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Patron, ouvrier, employé*																	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Religion								X																			
Infirmités, maladie								X																			
Résidence au précédent recensement																										X	X

\* Si la personne relève des catégories « employé » ou « ouvrier », le nom du patron est indiqué.  
 Informations contenues dans les listes nominatives de population, tableau publié par G. Bernard (Guide des recherches sur l'histoire des familles. Paris, 1988, p. 88) augmenté des années 1815 à 1831.

# Administration communale : les dossiers de Calais classés

Les dossiers d'administration communale, issus du contrôle préfectoral, constituent la série O des Archives départementales. Ce fonds, versé par les services de la préfecture, est à distinguer des archives communales, déposées par les mairies aux Archives départementales et conservées dans la sous-série E dépôt. Déjà accessible par un instrument de recherche provisoire, cette importante sous-série est en cours de reclassement et d'analyse informatisée. La ville de Calais vient de bénéficier de ce traitement.



Hôtel de Ville de Calais : façade principale, 1910 (Arch. dép. du Pas-de-Calais, 2 O 1246).

Projet d'église pour le Courgain par Clovis Normand, 1863 (Arch. dép. du Pas-de-Calais, CPLF 186).

Théâtre de Calais : projet de façade principale, 1902 (Arch. dép. du Pas-de-Calais, 2 O 1251).

La documentation conservée en série O est d'un intérêt capital : les lecteurs y trouveront des documents concernant les différents bâtiments communaux (école, église, presbytère, mairie etc.), le cimetière (concessions), le personnel communal, les biens communaux (acquisitions de terrains ou d'immeubles), les travaux publics (adduction d'eau, réseaux d'égout, électrification etc.), les revenus communaux (marais, tourbière, aliénation ou locations de terrains, taxes locales etc.), les contentieux, la voirie, les dons et legs, la comptabilité.

La reprise du classement actuellement en cours permet de répartir les documents entre quatre sous-séries : administration communale (2 O), voirie (3 O), dons et legs (4 O), comptes (5 O). Les affaires récentes, postérieures à 1940, sont classées en 17 W. Chaque commune bénéficie d'une analyse globale, résumant les différents inventaires et permettant de s'orienter parmi toutes les sous-séries. Les documents complémentaires conservés dans d'autres séries comme les archives communales déposées (E dépôt) ou les cartes et plans (CPL) sont signalés. Cette analyse peut être interrogée sur les ordinateurs mis à disposition du public à partir du type d'analyse dit « O » : orientation dans les fonds. 215 communes, soit 131 mètres linéaires de documents, sont d'ores et déjà répertoriées, parmi lesquelles les villes d'Arras, Béthune, Boulogne-sur-Mer ou Calais. Les analyses sont saisies dans la base de données du service et sont accessibles par la recherche documentaire informatisée. Une édition sur papier est également disponible en salle de lecture.

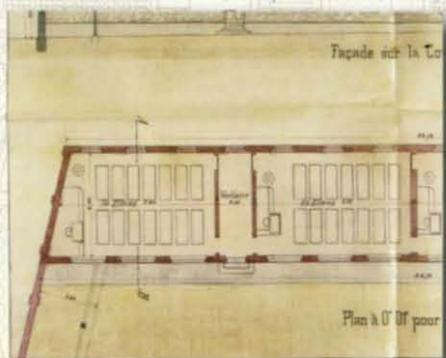
Calais est la dernière commune importante classée : 10 mètres linéaires de documents, 76 analyses informatisées pour des documents couvrant la période allant de 1802 à 1945. Les dossiers concernant Saint-Pierre-lès-Calais avant son rattachement à Calais en 1885 demeurent séparés, sous la cote provisoire 2 O Saint-Pierre 1 à 17. Les écoles et groupes scolaires occupent une place notable : 15 boîtes. D'autres édifices publics sont bien documentés : musée, théâtre, salle

de concert, établissement de bains de mer, halle aux poissons, champ d'aviation ou encore jardins. La rubrique contentieux est tout aussi fournie : nombre de litiges entre la commune et les habitants sur la propriété d'un terrain ou la gestion de l'établissement des bains de mer (1886-1891) sont retracés. De la plainte des bouchers contre l'insalubrité de l'abattoir (1897) à la réclamation des ouvriers municipaux sur le paiement des salaires (1900), les sujets de protestations ne sont pas sans évoquer l'actualité !

La série O est donc susceptible d'intéresser un large public : l'amateur d'histoire locale y découvrira maints aspects oubliés de la vie de sa cité ; l'architecte ou l'historien de l'architecture disposeront de précieux plans ; étudiants et universitaires alimenteront à sa source les problématiques les plus variées.

M. Caron

Projet de construction de quatre classes à l'école de garçons de la rue de l'Espérance, détail : 56 élèves par classe, 1889 (Arch. dép. du Pas-de-Calais, 2 O 1232).

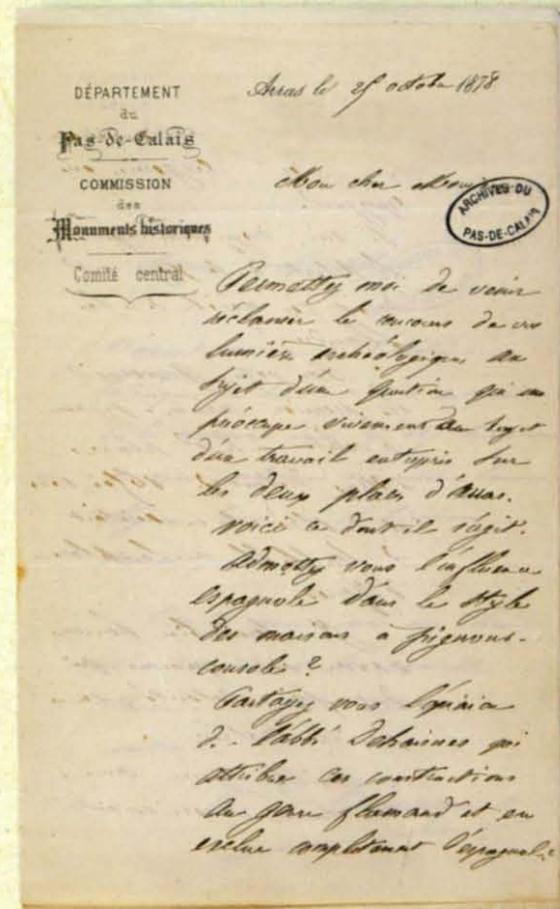


# Dernière acquisition

## Érudits et travaux d'érudition à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle

Les Archives départementales viennent d'acquérir en vente publique un ensemble de 27 lettres manuscrites adressées entre 1876 et 1887 à Louis Deschamps de Pas, alors secrétaire général de la société des antiquaires de la Morinie. Cotées 1 J 1930, complétant une correspondance similaire conservée sous la cote 1 J 1441, elles ont tour à tour un intérêt anecdotique, savoureux ou historique.

Neuf historiens locaux sont représentés : Adolphe de Cardevacque, Albéric de Calonne, Gustave de Hauteclouque, Rodolphe de Brandt de Galametz, Alfred Danicourt, Charles d'Héricourt, Henry Dard, Eugène Van Drival et Henri Loriguet. Contentons-nous de quelques exemples. Une correspondance régulière émanant de Rodolphe de Brandt de Galametz et couvrant cinq mois permet de suivre l'achèvement et la correction des épreuves de son étude sur le prieuré de Saint-André-lès-Aire, parue en 1884 dans la dix-neuvième livraison des mémoires de la société des antiquaires de la Morinie. On y voit le comte érudit former le projet de tables onomastiques, puis y renoncer, réclamer en vain un corps plus petit pour les têtes de chapitre en chiffres romains, s'impatienter enfin du retard pris dans l'impression et l'envoi des 80 tirés à part qu'il exige. On retrouve le même appétit de tirage à part chez Henri Loriguet qui souhaite en 1884 recevoir 100 exemplaires de son édition d'un règlement de la léproserie de la Madeleine de Saint-Omer (XIII<sup>e</sup> siècle), témoignage de la vigueur des réseaux érudits du temps, comme du souci de l'archiviste de publier sur son département : « Je ne vois dans ce tiré à part de 100 exemplaires que l'occasion (que je n'aurai peut-être guère souvent) de donner à mes amis les rares brochures auxquelles je pourrai donner le jour dans ce pays. » Enfin, au détour des formules de convenance, des notations trahissent les enjeux politiques qui ne manquent pas de marquer le projet savant. À un Charles d'Héricourt qui se félicite en 1876 de l'insertion au tome du bulletin d'un court *Pourjet pour dresser les escolles dominicales*, document de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle découvert à la Bibliothèque nationale, parce qu'il est nécessaire de « prouver à nos gouvernants qu'ils n'ont pas inventé l'instruction et que l'Église et l'Ancien Régime ont été aussi soucieux qu'eux des intérêts du peuple », répond, en 1886, le courroux angoissé d'un Van Drival : « Si la politique doit pénétrer, même dans nos sociétés historiques et littéraires, si la laïcisation doit s'en mêler, où en sommes-nous donc ? Où allons-nous ? »



Lettre d'Adolphe de Cardevacque : les maisons des places d'Arras sont-elles de style espagnol ? 25 octobre 1878 (Arch. dép. du Pas-de-Calais, 1 J 1930).



# Arts et Tradition populaire

## Naissance de la dentelle à Calais

À la fin du XV<sup>e</sup> siècle, les princes, notables et riches marchands recherchent transparence et légèreté dans l'ornement de leurs vêtements. Pour répondre à leur demande, certains fabricants eurent l'idée d'enlever aux tissus brodés tout ou partie de la toile utilisée comme support. Quand la mode réclama davantage de transparence dans les décennies suivantes, la technique montra ses limites : il fallait tirer de plus en plus de fils et défaire ainsi le travail du tisserand. C'est de cette difficulté que naissent progressivement les techniques de la dentelle à la main et aux fuseaux à Anvers et à Venise, entre 1520 et 1540. L'ensemble des cours s'empare alors de ce nouveau produit en dépit de son prix faramineux.

L'élaboration des deux techniques de la dentelle se fait par étapes successives entre 1580 et 1640, à partir des techniques de la broderie et de celles de la fabrication des rubans et lacets (d'où *lace*, nom anglais de la dentelle).

Alors que la mécanisation s'empare dès 1760 d'un certain nombre de secteurs de l'industrie à partir de l'Angleterre, la grande complexité des points réalisés par les dentellières empêche la fabrication des plus belles dentelles sur des métiers jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. L'Angleterre, pays de la Révolution industrielle, et Nottingham, capitale de la dentelle, sont au cœur de la naissance des premiers métiers à tulle qui parviennent sur le continent, et notamment à Calais à partir de 1816.

Bien que quelques métiers « bobin » aient été introduits vers 1810, l'Empire et le blocus continental avaient privé le continent de l'introduction immédiate de cette famille de

métiers très perfectionnés. Le retour à la paix après Waterloo entrouvre à nouveau la porte au transfert des techniques : les premiers métiers à tulle perfectionnés sont introduits en France et notamment à Calais.

Calais vit alors pour l'essentiel de son port, sans non plus être la principale base de liaisons avec l'Angleterre, qui est Boulogne. Nombreux sont les industriels, mécaniciens et négociants qui font le voyage vers l'Angleterre pour y découvrir les nouvelles techniques anglaises. En sens inverse leurs homologues britanniques cherchent à faire fortune en France, alors principal marché européen, en contournant la prohibition mise en place par la Restauration pour développer l'industrie française. C'est manifestement par ce dernier biais qu'arrivent les premiers métiers à Calais. C'est à Robert Webster et à ses associés, Clarke et Bonnington de Nottingham, que l'on attribue l'installation du premier métier dans une maison de Saint-Pierre. Dès 1821, 38 métiers répartis dans 11 fabriques sont dénombrés à Calais et Saint-Pierre-lès-Calais. En 1828, 65 fabriques et 160 à 170 métiers, en 1830, 429 métiers, qui faisaient travailler 5 000 personnes.

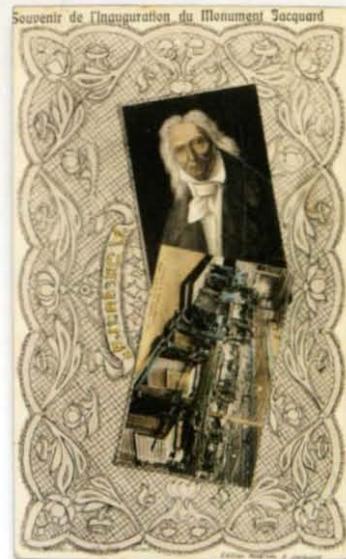
Si, grâce à la politique menée sous la Restauration, le centre tulliste de Calais a pu prendre racine, il n'en demeure pas moins fragile. C'est d'ailleurs au cœur d'une période difficile qui frappe durement Calais que naît la dentelle mécanique. En moins de 15 ans, la fabrication de tulle à Calais connaît une révolution technique capitale qui la conduit à la dentelle mécanique : l'adaptation de la tête Jacquard aux principaux types de métiers et leur entraînement par la machine à vapeur. Cette révolution s'accompagne du perfectionnement de la construction des métiers et de l'usage croissant du métal dans leur fabrication. Au début du Second Empire, la voie est ouverte au développement d'une industrie du tulle mécanique qui peut dorénavant concurrencer directement la dentelle à la main. On assiste ainsi à l'allongement progressif des principaux types de métiers entre 1840 et 1855. Alors que les plus longs d'entre eux n'excédaient pas 2 mètres vers 1840, leur taille atteint 4,25 mètres pour les plus perfectionnés vers 1850. Non seulement Calais fabrique désormais des motifs plus complexes et plus fins, mais

elle sait les reproduire mécaniquement à l'identique en bandes nombreuses sur un seul métier.

En 60 ans, Calais est devenue l'égale de Nottingham. Les années 1880-1914 marquent la première apogée de la dentelle de Calais : la ville a connu une expansion telle que c'est toute une nouvelle cité qui s'est édiflée aux portes du port. La dentelle de Calais cumule les récompenses dans les expositions universelles. Calais a su concentrer trois atouts : la maîtrise et le développement des techniques et des savoir-faire techniques, le développement continu de sa force créative et la mise en place d'un réseau commercial de premier ordre.

### Bibliographie :

- M. Caron, *Du tulle à la dentelle : Calais 1815-1860, Condé-sur-l'Escaut*, 1997.
- M. Caron, « Les Calaisiens et la dentelle », *Bulletin historique des Amis du vieux Calais*, juin 1996.
- F. Jacob, *Les débuts de l'industrie des tulle et dentelles mécaniques dans la région de Calais. 1816-1851, D.E.S d'histoire*, octobre 1961.
- « *Création Calais* » ou *150 ans de dentelle à Calais*, Musée de la dentelle et de la mode de Calais, 2002.



Souvenir de l'inauguration du monument Jacquard, 15 août 1910 (Arch. dép. du Pas-de-Calais, 5 Fi 193<sup>mm</sup>).



Dentelle produite à l'occasion du voyage du président Carnot à Calais, 1889 (Arch. dép. du Pas-de-Calais, 7 J 346).

# Les patrimoniales

## Occasions et rencontres proposées par les Archives départementales à tous les bradeux !

7<sup>e</sup> édition de la braderie aux livres le samedi 22 juin 2002, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, aux Archives départementales à Dainville (centre Mahaut-d'Artois)

2002 réaffirme les ambitions des Archives départementales et marque un élan qualitatif dans l'organisation de cette manifestation en s'appuyant sur un partenariat culturel plus étendu. L'association régionale d'aide à la restauration des chapelles et des oratoires ainsi que l'association régionale des amis des moulins viendront en effet rejoindre nos partenaires habituels : la commission départementale d'histoire et d'archéologie, l'académie des sciences, lettres et arts d'Arras, le musée d'Arras et l'association muséum-musée, Gauhéria, le club d'histoire locale de Dainville et l'association des cartophiles du Val de Scarpe. Rappelons aux visiteurs que le prix de vente de la plupart des ouvrages bénéficie ce jour d'une remise pouvant aller jusqu'à 50 %.

Cette année, les ateliers patrimoniaux feront découvrir au public le travail artistique et les techniques utilisées dans la gravure à l'eau forte, l'enluminure avec un professeur à l'école supérieure européenne d'enluminure d'Angers et la restauration des sceaux. Un autre atelier offrira aux plus grands comme aux plus petits l'occasion



Sceau ovalaire d'Havoise, comtesse d'Aumale, épouse de Baudouin de Béthune, 1201 (25 H 4<sup>o</sup>)

de participer à la fabrication du papier marbré, technique de décoration ancienne qui consiste à créer des dessins en faisant flotter des couleurs préparées à la surface d'un liquide gélatineux (les personnes intéressées par cet atelier devront prévoir une blouse).

À l'ordre du jour, deux visites guidées permettront au public d'approcher les documents originaux et de comprendre le fonctionnement des Archives. Une exposition consacrée aux sceaux conservés aux Archives départementales dans le fonds de l'abbaye de Chocques sera également visible. L'association généalogique Arpège animera quant à elle une conférence-débat sur le thème : « nos ancêtres et la mort, rites et croyances ».

Enfin, un dicton prétendant qu'en France tout finit par des chansons, deux intermèdes musicaux permettront de redécouvrir le répertoire de Florimond Ronger, dit Hervé, compositeur né à Houdain et considéré comme le « père », avec Offenbach, de l'opérette française.

Pourquoi ne pas profiter d'une si belle sortie en famille ?

## Concours pour le bicentenaire de la Légion d'honneur

L'ordre national de la Légion d'honneur a été créé le 19 mai 1802 par Bonaparte, Premier Consul, et la France célébrera en 2002 le deuxième centenaire de cette institution qui fait aujourd'hui partie du patrimoine national.

C'est pourquoi, la Société d'entraide des membres de la Légion d'honneur organise, avec l'aide de l'inspection académique du Pas-de-Calais, un concours à destination des élèves du département. Le thème du concours est le suivant : « La Légion d'honneur à travers un lieu, un événement, une collectivité ou une personnalité du Pas-de-Calais ». Ce concours s'adresse aux lycéens des six villes décorées : Arras, Bapaume, Béthune, Boulogne, Calais et Lens, ainsi que celles de Montreuil et Saint-Omer.

Un voyage à Paris récompensera l'intérêt, la qualité de la recherche et la pertinence des meilleurs mémoires réalisés. Il aura lieu le 30 mai 2002. Les élèves, accompagnés de leur professeur, seront invités à visiter la Grande Chancellerie et le musée de la Légion d'honneur. Les lauréats seront reçus par le grand chancelier et le président national de la Société d'entraide à l'hôtel de Salm, quai d'Orsay à Paris.

Les Archives départementales du Pas-de-Calais conservent de nombreux documents sur les légionnaires du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle. Un dossier documentaire réalisé par le service éducatif sera adressé à tous les participants pour les aider dans leurs recherches. Pour obtenir une aide documentaire, vous pouvez vous adresser aux professeurs du service éducatif des Archives départementales du Pas-de-Calais : Jean-Michel Decelle et Frédéric Schoonheere, 1 rue, du 19 mars 1962, 62000 Dainville, tél : 03.21.71.10.90, e-mail : archives.service-educatif@cg62.fr



Projet de décor du fronton du portail d'entrée du palais Saint-Vaast transformé en siège de la 2<sup>e</sup> cohorte de la Légion d'honneur, vers 1802 (Arch. dép. du Pas-de-Calais, 4 J 484<sup>o</sup>).

## Chiffres 2001

### Accroissement des fonds

- 575 mètres linéaires d'archives
- 119 mètres linéaires d'ouvrages de bibliothèque
- 3 720 documents iconographiques

### Classements et inventaires

- 9 084 analyses faites et enregistrées dans la base informatique Ariane (total des analyses accessibles à ce jour : 152 328)
- 400 mètres linéaires classés et 398 mètres linéaires indexés
- 2 179 plans cadastraux indexés
- Répertoire relatif aux fonds des commissariats

### Fréquentation par le public

- 11 750 séances (journées - lecteurs)
- 24 119 articles d'archives communiqués
- 4 998 ouvrages ou journaux consultés
- 2 133 microfilms (sans compter les bobines mises en libre accès)
- Origine des étudiants : 22 universités françaises et étrangères ; 117 maîtrises, 32 DEA, 20 thèses

### Animations culturelles

- Fin de la présentation au public de l'exposition de 400 documents, pièces d'archives et films sur *La Grande Reconstruction*.
- Accueil de l'exposition *De Gaulle. Écrire et diriger*
- Deux nouvelles expositions itinérantes : *Le Front populaire s'affiche*.
- Loi de 1901. Cent ans d'associations*.
- Journée *Les patrimoniales* : braderie aux livres et ateliers patrimoniaux visités par 1 000 personnes environ (200 personnes aux visites guidées). Présentation de l'exposition *Lequien, un sous-préfet archéologue*.

1 A tous chaus ki ces presentes lettres veront et oront. Jou Bertrains menistres de l'eglise de  
 2 loide de Cluigny salut en nre signr. Comme par humble deuotion soient dem anons, a nos dignes persones  
 3 de le dite orde de Cluigny, no ame en ihesu christ li provos li maiheur et tout li pelerin dou glorieus confes  
 4 monsieur saint eloy. Li abonnen de dieu et de madame sainte marie et de monsieur saint eloy benoite  
 5 qes ont estauli une candelle par tres grant miracle une carite une fraternite et une sollempnite a ce  
 6 brer en no dite maison de saint pri de bethune. Nous devant nomme l'otrons participation au  
 7 provost as maiheurs as karitaules

Le texte ci-dessus est la traduction contemporaine, en ancien français, sur parchemin, d'une charte latine de privilèges accordés par le prieur de Saint-Pry de Béthune à la confrérie des charitables de Saint-Éloy de Béthune. Il fait partie du fonds d'archives de cette dernière, dans la sous-série 2 E, consacrée aux confréries et corporations antérieurement à 1790. Fondée par deux forgerons en 1188, au plus fort d'une épidémie de peste, en vue de procéder dignement à l'ensevelissement des cadavres, la célèbre confrérie entretint dès sa naissance des rapports étroits avec les religieux de Saint-Pry, des bénédictins de l'ordre de Cluny. En effet, c'est grâce aux conseils et à l'appui de Rogon, alors prieur du monastère, qu'elle vit le jour.

Le texte présente plusieurs formes picardes : *chaus ki* (ligne 1) = ceus (ceux) qui, *candelle* (ligne 5) = chandelle, *carite* (ligne 5) = charite, *estauli* (ligne 5) = établi. Il offre des exemples de survivance de la déclinaison du substantif masculin, selon le paradigme suivant : singulier, cas sujet : li murs, cas régime : le mur ; pluriel, cas sujet : li mur, cas régime : les murs.

C'est ainsi que le sujet *Bertrains* et son apposition *menistres* (ligne 1) ont un S pour terminaison. À la ligne 3, chacun des trois termes composant le sujet : *li provos* (singulier), *li maiheur* (pluriel), et *tout li pelerin* (pluriel) est décliné suivant son cas et son nombre. À comparer à (lignes 6-7) : *au provost* (cas régime singulier), *as maiheurs* (cas régime pluriel). De même : *nos* (ligne 2), cas régime, et *no* (ligne 3), cas sujet.

On rencontre des abréviations nombreuses mais courantes pour l'époque. Ainsi des notes tironiennes : *et* (lignes 1, 2), *qes* = confes (lignes 3,5) ; *signr* = signeur (ou signor). Les abréviations par tilde, vertical *ſ* (*psentes* = presentes, ligne 1)

ou horizontal *~* (*nre* = notre, ligne 2), sont fréquentes : *humle* = humble (ligne 2), *deuotio* = devotion (ligne 2), *provos* = provos (ligne 3), *fratnite* = fraternite (ligne 5), *nomme* = nommé (ligne 6), *otrons* = otrouons ou otrouons (ligne 6). Observer le P barré (*pticipation* = participation, ligne 6), l'S surmonté d'un tilde et encadré de deux points abrégéant «saint» (lignes 4, 6), l'abréviation par lettre suscrite *gnt* = grant (ligne 5), et enfin l'abréviation de Ihesu Christ : *ihuxprist*. Dans *cebrer* (lignes 5, 6), la division du mot en bout de ligne a causé l'omission d'une syllabe.

La morphologie est celle d'une minuscule gothique. Remarquer la coexistence de trois formes de l'S final : *ſ* (*lettres*, ligne 1), *ſ̃* (*religieus*, ligne 1), *ſ̄* (*confes*, ligne 3) – ne pas voir dans cette dernière un tilde abréviatif en ligature avec l'S ! – ; deux sortes de R : *ꝛ* à point de rebroussement (*lettres*, ligne 1), *ꝛ* en crochet (*oront*, ligne 1).

N. Buanic

## Transcription

1. A tous chaus ki ces presentes lettres veront et oront, jou, Bertrains, menistres religieux de la souveraine maison de
2. l'orde de Cluigny, salut en notre Signeur. Comme par humble deuotion soient venu, a nous et a nos dignes et religieux persones
3. de le dite orde de Cluigny, no amé en ihesu Christ li provos, li maiheur et tout li pelerin dou glorieus confes

4. monsieur saint Eloy, ki, a l'onneur de Dieu et de madame sainte Marie et de monsieur saint Eloy le benoite
5. confes, ont estauli une candelle par tres grant miracle, une carite, une fraternite et une sollempnite a ce-
6. brer en no dite maison de Saint Pri de Bethune, nous devant nomme otrouons participation au
7. provost, as maiheurs, as karitaules.